L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
VEUVE-PROPRIETAIRES.
G. F. WEISSE. E. DUPRIN.
E. DUVERGER. S. MARET.
Rue de Chartres, No 86, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 13 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros du paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié, à la Bourse St-Louis—Une négresse et blanchisseuse. Aussi—un nègre charpentier et palfrenier. Aussi—Maison dans la rue Toulouse près Dauphine.

Par Ch. E. Forstall, à la Bourse St-Louis—Une cuisinière et blanchisseuse. Aussi—à midi,—Sept esclaves, sept lots de terre à McDonoughville, un lot de terre dans le troisième district, avec bâtisses, trois morceaux de terre dans la paroisse Lafourche, et trois autres dans la paroisse Ouest Bâton Rouge, le tout de la succession Etienne Gérard.

Par Alfred Boudget, à midi, au City Hotel—Un lot de terre au Nouveau faubourg Marigny, et deux lots de terre au faubourg Pontchartrain—Et à 5 heures P. M. au No 65, rue Girod, un lot de meubles; le tout appartenant à la succession J. Melin.

Pa. D. E. Morphy—à midi, au City Hotel, cinq esclaves de la succession José Martinez.

Par Vincent & Co. à 10 heures, à leur magasin, 25, rue de la Douane—Marchandises sèches.

Elections en novembre prochain.

C'est au mois de novembre prochain que nous sommes appelés à élire notre shérif, nos greffiers de cour, notre coroner et quelques autres officiers. Ce sont là des fonctionnaires qu'il importe de bien choisir à cause de l'importance des devoirs qui se rattachent à ces différentes charges. Un des grands vices de notre système électoral actuel c'est l'influence qu'y exercent l'intrigue et la cabale, influence pernicieuse qui fait arriver souvent aux charges les plus importantes des hommes complètement au-dessous de la mission qu'ils ont à remplir. Qu'en résulte-t-il? C'est que la communauté tout entière souffre de cet état de choses, et que le découragement et le dégoût s'emparent des bons esprits. Les hommes honnêtes qui s'intéressent le plus vivement à la prospérité de la ville se tiennent à l'écart répugnant de se rendre même aux polls dans la conviction où ils sont que leurs efforts sont vains et impuissants devant les manœuvres souterraines des meneurs.

Ajoutons que la nécessité pour les candidats de descendre aux moyens honteux que réclame la politique du jour écarte de la lice les hommes précisément les plus capables et les plus dignes. Ils ne peuvent se résoudre à abaisser leur propre dignité en la soumettant à des épreuves qui ne tardent pas à l'amoindrir. Il y a des personnes qui se contentent de dire "c'est l'esprit du siècle, il faut le subir." Indolence fatale qui prépare le désordre et la ruine. Nous pensons pour notre compte qu'il faut résister au mal, qu'il faut le combattre vigoureusement pour échapper aux tristes résultats qu'il nous prépare dans l'avenir. Cette criminelle indolence mène droit à l'extinction de toute foi politique. Alors que personne ne résiste à l'envahissement du mal, celui-ci entre partout le front haut, commande, ordonne, et il finit par se créer un empire que tous détestent mais auquel tous obéissent en vertu de cette même faiblesse qui l'a laissé grandir sans lui opposer aucune digue. La corruption, l'intrigue, la calomnie, cette arme des ténèbres, tout est mis en jeu au profit des mauvais citoyens et de leurs mauvaises passions, et les honnêtes gens impuissants par le nombre et par leur honnêteté même qui les condamne à la loyauté, restent spectateurs muets du mal qui les ruine.

C'est encore un immense tort que de faire des élections une affaire de camaraderie, de s'imaginer que les places sont créées pour favoriser tel ou tel individu. Nous croyons que le premier soin des électeurs doit être de peser le mérite des candidats et de voter, s'ils sont consciencieux, pour celui qu'ils croient le plus capable de remplir la charge qu'il sollicite. C'est le seul moyen de servir l'intérêt public que tout votant doit avoir en vue. Un mauvais choix, qu'on y prenne garde, se fait au détriment du public, au détriment aussi, et c'est justice, de celui-là même qui forfait à sa conscience et à son devoir.

Outre l'honnêteté, qualité *sine qua non* chez tout fonctionnaire il faut aussi tenir compte de la capacité. Nous avons vu trop souvent préposer à une charge un individu incapable de la remplir, et qui se voit obligé de recourir aux lumières d'un subalterne plus capable que lui. C'est là aussi un système anti-démocratique. Dans une démocratie bien réglée, chacun doit être employé suivant la mesure de ses lumières, de son intelligence et suivant de son aptitude à remplir telle ou telle fonction.

Aussi sommes-nous grandement surpris, et en cela nous ne sommes que l'écho de l'opinion publique, que la place de coroner, par exemple, ne soit pas confiée à un homme de l'art. En Angleterre, en France et dans tous les pays anciennement civilisés il en est ainsi. Il est de toute évidence que les fonctions de coroner exigent des connaissances spéciales et ne peuvent être convenablement remplies que par un médecin. On nous objectera peut-être que les examens cadavériques étant faits par le médecin de la ville, le coroner n'a que faire d'études et de connaissances spéciales. A cela nous répondrons qu'il paraît au moins étrange d'accorder tous les bénéfices matériels d'une charge à celui qui ne peut la remplir par lui-même, et qui tire profit de la sorte des lumières qu'un autre a mis tant de temps à acquérir. C'est en quelque sorte encourager l'incapacité, la récompenser même, en même temps que c'est étouffer à sa source tout mouvement intellectuel en enlevant à ceux qui aspirent aux professions libérales toute perspective d'avenir.

Il nous semble que le coroner, comme cela est en Europe, doit être versé dans la connaissance de la médecine légale. Lorsqu'il s'agit de faire une levée de corps, il y a une foule de petits détails insignifiants pour un œil vulgaire, très importants pour un œil exercé, qui n'échappent pas à l'homme d'étude et d'expérience. Sous ce rapport il nous semble que l'on ne peut mieux choisir que parmi les médecins qui ont rempli les fonctions de médecin de la ville, à cause des connaissances spéciales qu'ils ont pu acquérir en médecine légale pendant la durée de leur ministère. C'est en quelque sorte une école préparatoire par laquelle ils passent; c'est une garantie puissante qu'ils offrent au public pour l'accomplissement des devoirs importants et si délicats de la place de coroner.

Ce sont les médecins de la ville qui en réalité accomplissent la partie la plus rude, votre même la plus dangereuse dans la charge de coroner. Ce sont eux qui font les autopsies cadavériques, les exhumations même lorsqu'il y a lieu, et cela au détriment de leur santé, et ce n'est au péril de leur vie. Ajoutez à cela que leur fréquente comparution devant les Cours de justice criminelle leur permet d'acquérir dans cette branche de la jurisprudence des connaissances précieuses. Quoiqu'il en soit, nous croyons fermement que la communauté gagnerait en sureté et en justice à ce que les fonctions de coroner fussent confiées à un médecin, surtout s'il offre au public les garanties de lumières et d'intégrité voulues.

C'est là une conviction qui nous est dictée par la logique des faits, et nous pensons qu'on la combattra avec quelque apparence de raison. Du reste, ce que nous souhaitons avant tout, abstraction faite de tout esprit de parti, c'est que le peuple fasse choix de fonctionnaires honnêtes, éclairés, complètement à la hauteur de la charge qui peut leur être confiée. Pour cela, il faut accorder toute sympathie, toute préférence individuelle, et n'avoir en vue que l'intérêt public. Dieu veuille que les partis soient assez sages et assez désintéressés pour viser si haut.

Arrivée de l'Empire City.—Une dépêche télégraphique reçue par MM. E. De Visser & Co leur annonce que le steamer *Empire City*, capitaine Griffin, venant de New-York, par la voie de la Havane et de Key-West, est arrivé à la Passe à l'Outre hier à 2 heures et demie de l'après-midi. *L'Empire City* n'a ni fret ni passagers de la Havane—Le steamer *Granada*, parti de la Nlle-Orléans a quitté Key-West pour New-York, le 9 à 10 heures du matin, et le *Star of the West* le 7 au matin avec 490 passagers et $1,000,000 en espèces.

Tabac.—Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que Messrs J. Fleury & Cie avaient acheté la maison bien connue de J. B. Long, au No 158 rue de Chartres; cet établissement vient d'être transformé, pour cause d'agrandissement, au No [illegible], l'encoignure des rues Chartres et Toulouse. Pour les amateurs des produits de la Havane, et des mille et un objets qui servent à la consommation, le bel assortiment offert à leur disposition par Messrs J. Fleury & Cie ne laisse rien à désirer.

Les personnes qui n'ont que peu d'argent à dépenser pour [illegible]...

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Suite des nouvelles par le Glasgow.

Triomphe des chevaux américains en Angleterre.

New-York, 12 août.—Le steamer Glasgow apporte des détails complets de la grande course de Goodwood, où les chevaux américains ont joué un rôle important et remporté, à ce qu'il paraît, deux prix. L'une des courses plus intéressantes a eu lieu le 28 juillet; le cheval américain Stark, appartenant à M. TenBroeck, a gagné un prix de mille souverains. La jument américaine Princess est arrivée la troisième. Quinze chevaux ont pris part à cette lutte. Le jeune cheval Umpire, appartenant à M. Ten Broeck a remporté aussi un prix. Le gain de ce dernier est d'environ 25,000 livres sterling.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 12 août.—Le steamer Capitol a été signalé ce matin à 3 heures, descendant le fleuve.

Nouvelles d'Europe

DE CINQ JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du City of Baltimore

DEVANT LE CAPE RACE.

Licenciement des troupes françaises sur le Rhin.

DISPOSITIONS POUR UN DESARMEMENT GENERAL.

Un nouvel emprunt de cinq millions de livres pour l'Inde.

Pas de changement sur le coton et les Consolidés.

Nouvelles commerciales.

Cape Race, 12 août.—Le steamer *City of Baltimore*, capitaine Leitch, est passé devant cette pointe, ce matin, et a remis le sommaire de ses nouvelles au bateau de la Presse-Associée.

Il est parti de Liverpool le mercredi, 3 de ce mois, a touché à Queenstown le lendemain, 4, et a remis en mer dans la soirée. Ses nouvelles sont conséquemment de cinq jours plus récentes que celles reçues par *l'Arabia*.

Arrivages de steamers.—Liverpool, 3 août—Le steamship Asia est entré ici le dimanche 31 juillet; le Hungarian, le ler courant. L'Adelaide est entré à Galway le 2, et l'Etna le 3.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 3 août.—Les ventes de coton, durant les trois jours d'affaires, depuis le départ de l'*Arabia*, se sont élevées à 16,000 balles, dont 1600 prises par spéculation et 2500 pour l'exportation.

Le marché a clos généralement avec calme, mais les prix se maintenaient, néanmoins, aux taux rapportés par l'Arabia.

Le middling Orléans est coté à 7 3/16; le middling Upland à 7. Quelques ventes forcées ont été faites à 1/8 en baisse.

Consolidés—Londres, 3 août—Les fonds ont éprouvé une légère dépression et ont fléchi de 1/8 depuis le départ de l'Arabia. Au comptant, les consolidés ont clos à 94 7/8 et 95.

Commerce à Manchester—Les avis reçus de Manchester continuent à être favorables.—Le marché a clos avec calme, mais les prix sont maintenus avec fermeté.

Céréales et Provisions.—Le marché aux céréales à Liverpool a été généralement avec tiédeur, et c'est à peine si les cours qui régnaient au départ de l'Arabia pouvaient se maintenir.

Quant aux provisions, elles n'étaient que faiblement recherchées et leurs prix tendaient à fléchir.

Dernières nouvelles par télégraphe à Liverpool.—Jeudi, 4 août, à midi.—Les ventes de coton, dans la journée d'hier, n'ont été qu'à 4,000 balles, et le marché a clos avec calme.

Aujourd'hui, le marché continue à être calme, mais les cours se maintiennent à la clôture. Les détenteurs offrent librement, sans trop montrer de désir de forcer la vente.

NOUVELLES POLITIQUES.

Liverpool, 4 août.—Des avis reçus de Paris annoncent que des ordres ont été donnés ou doivent être donnés par le ministre de la guerre, pour faire licencier immédiatement l'armée française campée sur les bords du Rhin.

Il n'a pas été donné d'autre développement sur la conférence qui doit avoir lieu entre la France, l'Autriche et la Sardaigne, pour le règlement des clauses du traité de paix. Il paraît même que cette conférence a été remise à une époque plus éloignée que celle qui était assignée.

On rapporte, sans citer aucune autorité, que le gouvernement français se dispose à opérer un désarmement général, afin de donner la preuve de ses intentions pacifiques dans les circonstances actuelles.

Bourse de Paris—3 août—La Bourse de Paris a clos ce sur à 69 fr. 45 centimes.

ARRIVEE DU QUAKER CITY.

ENVOI D'ESPECES EN ANGLETERRE.

SUSPENSION D'UNE MAISON DE BANQUE

New-York, 12 août—Le Quaker City vient d'arriver de la Havane, d'où il est parti le 8. La fièvre jaune faisait de grands ravages à la Havane, et elle avait un caractère épidémique.

La banque "Agricole et de crédit de Cuba" doit entrer en liquidation.

Le marché au sucre était languissant, le No 12 D. S. est coté 7 à 8 réaux.

Le stock de sucre à la Havane et à Matanzas est porté à 350,000 caisses.

Le steamer anglais *Conway* est parti de la Havane, emportant deux millions en espèces pour l'Angleterre.

Mexique.—D'après les avis récents de Vera-Cruz et de Mexico, reçus à la Havane, il paraît que le pays est actuellement dans un état de tranquillité.

New York, 12.—Le steamship *Star of the West* vient d'arriver d'Aspinwall et apporte $1,830,000 en or de la Californie.

Nouveau-Mexique.—St-Louis, 12.—La malle du Nouveau Mexique a apporté des nouvelles de Santa-Fé jusqu'au 25 juillet.

Un autre traité a été conclu avec la tribu de Indiens Navajos. Il y avait beaucoup d'Indiens dans les plaines, mais ils ne paraissent pas hostiles.

Les conducteurs de la malle ont rencontré un détachement de troupes dans l'Arkansas. Ce corps se rend au Nouveau Mexique.

Désastre—St Louis, 12 août.—Le bateau à vapeur *Kate Howard*, avec un chargement de prix et 150 passagers, a sombré dans la rivière Missouri. Personne n'a péri.

CHRONIQUE LOCALE.

Hopital de Charité—Voici le rapport de l'hôpital de charité pour la semaine terminée hier, 12 courant, à 6 heures du soir:

Admis	235
Renvoyés guéris	238
Morts	16
Malades en traitement	627

Il n'y a pas eu de cas de fièvre jaune.

Dispensaire—Le rapport hebdomadaire de l'école de médecine de la N. Orléans, est comme suit:

Malades en traitement, du 4 au 6 août			36
"	"	7 au 8	52
"	"	9 au 10	49
			136
"	"	précédemment	13,613
		Total	13,749

Les Recorders.—James Boyle, accusé d'être le chef d'une conspiration dont le but était d'assassiner le lieutenant Dryden et l'officier Dalton, a comparu hier devant le recorder Summers qui a prononcé son acquittement.—Trois jeunes gens ont déclaré que Boyle avait menacé de tuer les officiers, mais plusieurs policemen ont dit que ces témoins n'étaient pas dignes de foi. C'est sur cette déposition que le tribunal a renvoyé Boyle de la plainte. Il n'a pas été prouvé que des citoyens respectables aient donné de l'argent pour aider le prévenu à mettre son projet à exécution.

—John Morton, Thomas Faugher et Manuel Geisa, draymen et amateurs de la course, ont été écroués, par ordre du recorder Wiltz, en attendant l'investigation.

Bartholomé Ocil s'est plaint d'avoir été battu par Vincent Prats.

Une accusation d'assaut et batterie contre un nommé Zimmerman a été mise hors de cour.

Louis Nick a dû acquitter une amende de dix piastres pour avoir battu Edmund Webster.

John Hatchett et un homme de couleur libre, Joe Toucca, sont en prison pour avoir grièvement insulté et menacé Jean Monnerie, h. d. l., en face de chez lui, sur le chemin du Bayou.

Interrogatoire—L'interrogatoire de W. H. C. King, accusé d'avoir tué Arthur McGill le 3 juillet dernier, a eu lieu ce matin, devant le recorder Summers.

Enquête—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps d'un enfant nommé Edward Kelly. Verdict, dentition.

Les jeunes perturbateurs—George Carnes et les deux autres jeunes gens que Mme Matalie accuse de bris de paix et de larcin, ont comparu hier devant le recorder, mais tant lenit, mais l'instruction a été remise à un autre jour à cause de l'absence de Mme M. que la loi [illegible].

Le tribunal n'ayant pas [illegible] de culpabilité, les prévenus ont été acquittés en prison.

Au Kentucky—G. W. Morris, accusé d'escroquerie au préjudice de Thomas H. Richardson et d'autres habitants du comté Bullitt, Etat du Kentucky, [illegible] après-midi, [illegible] à la livrer [illegible].

Regattes—Une magnifique partie de régates aura lieu demain, dimanche, 14 du courant. Voir l'annonce.

Recolte—Selon toutes les apparences et les rapports des [illegible]...

—Nous voyons [illegible] qu'un détachement de troupes [illegible] le 27 juin, quartier-général du Tyrol [illegible]... a reçu trois blessures.

Correspondance particulière de l'Abeille.

New-York, 6 août 1859.

[illegible]

FEUILLETON.

LES MORMONS.

III.

UN MARIAGE MORMON.

L'agent du gouvernement de Washington était très pâle, mais il portait la tête haute, et son regard, brillant de fierté, semblait plutôt défier la rage de ses ennemis qu'implorer leur pitié.

[illegible]

PRETRES ET SOLDATS.

On lira, croyons-nous, avec intérêt, la lettre suivante, adressée à la *Gazette de Lyon* par un prêtre français servant en volontaire dans les hôpitaux d'Italie:

[illegible]

ATTENTION

[illegible]

Avis de Société.

[illegible]

CHAPEAUX &c. DE PAILLE.

[illegible]

COLLEGE COMMERCIAL.

Aux Négociants et aux Parents

[illegible]

J. H. & JOHN H. HOLLAND,

AVOCATS.

J. H. HOLLAND,

NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS.

Rue St-Charles, No 79.

[illegible]